Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art

Band: 16 (1929)

Heft: 10

Artikel: Vevey-Corseaux plage : architecte Otto Zollinger

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-15983

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

VEVEY-CORSEAUX PLAGE

ARCHITECTE OTTO ZOLLINGER, ZURICH-SAARBRÜCKEN

Cet été, la nouvelle plage de Vevey-Corseaux a été inaugurée, œuvre de *Otto Zollinger*, Zurich-Saarbrücken. Comme les photographies le démontrent, le genre enjoué de Zollinger a trouvé ici un sujet qui lui convenait particulièrement bien et dans lequel il pouvait s'exprimer et exceller. La façon spirituelle, libre et hardie par laquelle l'architecte s'est manifesté a conquis les cœurs de nos confédérés romands. Cette œuvre formera peut-être le point de départ d'une conception plus libre et plus hardie en face des tâches architecturales en Suisse Romande, qui n'abandonne pas volontiers l'équilibre traditionnel.

C'est le 6 septembre 1928 que fut nommé par l'assemblée générale des souscripteurs un comité de neuf membres chargé d'acheter la campagne de Beauval et de la transformer en plage moderne. L'acquisition se fit le 8 septembre au prix de la mise aux enchères publiques, soit fr. 190,000.—.

Une commission de 17 citoyens dévoués de Vevey et Corseaux s'étaient dès le 10 mars 1928 occupés de trouver une voie de réalisation pour la création d'une plage à la Crottaz sous Corseaux, seul emplacement disponible alors pour ce but. La vente de cette propriété à un particulier fit échouer ce projet. C'est alors que se présente la mise aux enchères du Châlet Beauval, campagne située sous la commune de Corseaux avec une petite parcelle sur la territoire de Vevey. Le ruisseau La Bergère traversant Beauval, représente la limite des deux localités. L'ancienne commission de 17 membres s'intéressa immédiatement à cette propriété dont la situation et l'étendue représentait l'idéal pour une plage et en proposa l'acquisition à l'assemblée générale des souscripteurs.

Avant de fixer le programme de transformation de Beauval, le nouveau comité délégua deux des ses membres accompagnés de M. Favarger, architecte, à Lausanne et créateur d'Ouchy Plage, pour visiter les plages de Zurich, Lugano, Locarno, Ascona, Montreux et la piscine de Fribourg située à côté de la Sarine. Cette étude intéressante nous orienta entre autre sur la construction en ciment préférable pour ce genre d'établissement à celle du bois dont l'entretien est fort coûteux.

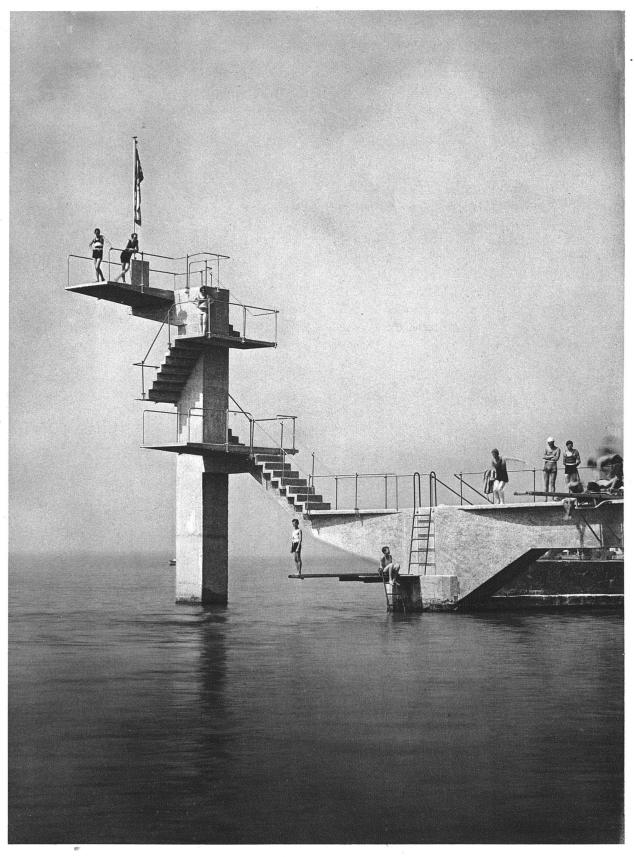
Un concours fut ouvert entre les architectes établis dans le district de Vevey depuis un an au moins, avec programme général élaboré par M. Favarger, architecte. Comme le temps était très limité pour l'étude du projet définitif, le règlement du concours indiquait que le comité s'adressait en outre à M. Schmidt, architecte à Montreux et Zollinger, architecte à Zurich et demanderait à ces deux professionnels un projet pour lequel une indemnité était offerte. Il les invitait en outre à participer au concours. Cette invitation fut acceptée par M. Zollinger. A l'examen des six projets présentés, le jury présidé par M. Favarger décerna à l'unanimité le premier rang au projet de M. Zollinger qui se distinguait par sa

beauté, son originalité et une utilisation très judicieuse de la propriété destinée à être transformée en Plage. M. Zollinger fut chargé par le Comité de la Plage d'établir

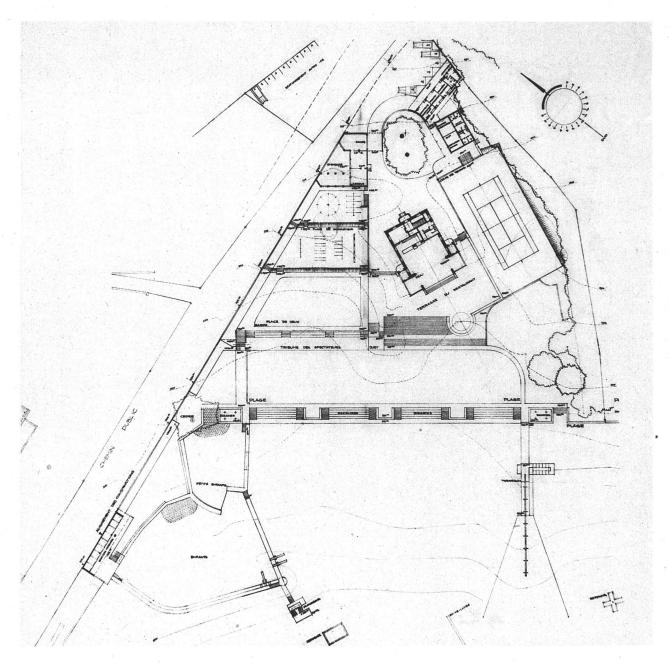
les plans d'exécution de son projet avec quelques modifications de détail.

La campagne de Beauval d'une étendue de 9500 m² se prêtait admirablement pour cette œuvre. Aux portes de la ville, à proximité immédiate de la gare, au point terminus du tram et du funiculaire Vevey-Pélerin, cette magnifique propriété bien abritée au fond d'un petit golfe, longe le lac sur plus de 150 mètres. Elle est bordée à l'Occident par deux petits ports. Le beau parc de la campagne Eiffel l'encadre au Levant. L'exécution indique nettement de quelle façon le problème de l'ordonnance générale de la plage à créer s'est posé pour l'architecte: Liaison large et sûre avec le lac par des gradins. Cabines parallèles à ces gradins. Entre deux une belle plage de sable. Derrière les cabines des emplacements pour culture physique et jeux.

Utilisation de la villa Beauval pour un Tea-Room confortable avec grande terrasse d'où l'on jouit d'une vue magnifique et de toute l'animation de la Plage. L'accès au lac est assuré sur une longueur de 76 mètres par des gradins d'un bel effet. A la partie inférieure une marche d'un mètre de large, recouverte de très peu d'eau, permet de circuler agréablement tout le long des gradins. Depuis cette marche, on entre dans le lac de plein pied. A l'Orient des gradins se trouve une jolie plage naturelle se prolongeant le long de la propriété Eiffel. La partie de la plage naturelle située sur Beauval sera à la disposition des baigneurs de Vevey-Corseaux Plage. Elle pourra recevoir des tentes. A chaque extrémité des gradins menant au lac, se trouve un grand bassin douche en plein air avec 4 douches et dont l'emploi est un amusement pour les baigneurs et les spectateurs. Derrière les gradins et à 1 m 80 au-dessus du nivau de l'eau, une belle plage de sable d'environ 1000 m² est créée et fait les délices des baigneurs. Au centre de la terrasse un rond point de belle allure et d'aspect original. Toutes les constructions sont en ciment armé dans un caractère très moderne. Elles revêtent un cachet artistique personnel et un sens sûr de l'harmonie. L'ensemble a grand air.



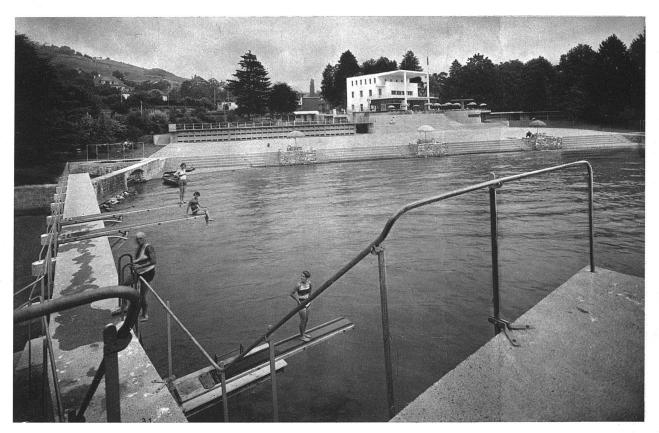
VEVEY-CORSEAUX PLAGE / PLONGEOIR / ARCHITECTE OTTO ZOLLINGER, ZURICH-SAARBRÜCKEN



VEVEY-CORSEAUX PLAGE



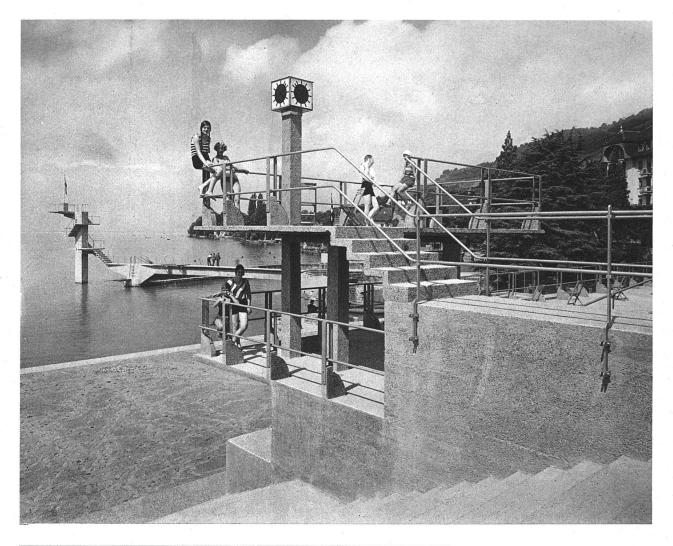
Plan Echelle 1:1000



VEVEY-CORSEAUX PLAGE / VUE DU LAC



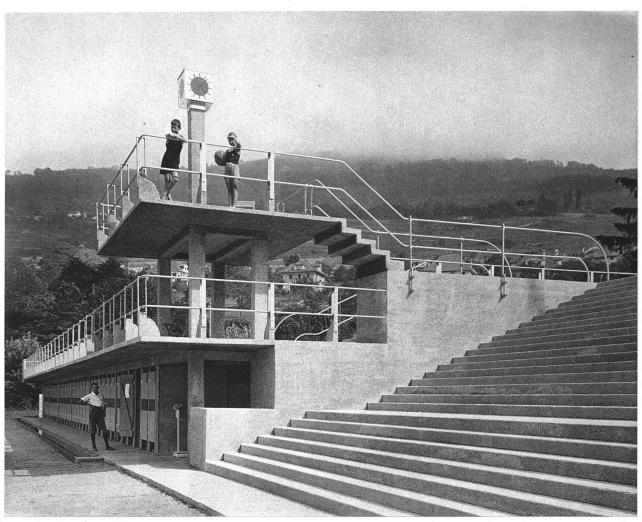
VEVEY-CORSEAUX PLAGE / VUE DE LA RIVE





VEVEY-CORSEAUX PLAGE: ESCALIER VERS LA PLATEFORME DU JURY

TEA-ROOM AVEC VUE SUR LE PLONGEOIR



VEVEY-CORSEAUX PLAGE: LES CABINES, AU-DESSUS: LE PROMENOIR ET LA PLATEFORME DU JURY



TEA-ROOM / TRANSFORMATION DE LA VILLA BEAUVAL